

« SAFRAN IMMOBILIER »
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 1 000 000,00 Euros
Siège social : 7, Impasse Rudolf Diesel
33700 MERIGNAC

R.C.S : BORDEAUX 447 494 022

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 31 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, et le trente-et-un mars,
A quinze heures,

Les associés de la société « **SAFRAN IMMOBILIER** » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sur convocation de la présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance.

Le Commissaire aux comptes titulaire, la société « **KPMG SA** », régulièrement convoqué, est absent et excusé.

La société « **VALORIS** », représentée par son gérant **Monsieur Stéphane LALANNE**, préside la séance en qualité de présidente non associée de la société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par la Présidente, permet de constater que les associés présents ou représentés remplissent les conditions de quorum et de majorité prévues par les statuts.

En conséquence, la Présidente constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La Présidente dépose sur le bureau et met à la disposition des associés les documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires.

La Présidente déclare lesdits documents prescrits par les dispositions légales et réglementaires ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de huit jours ayant précédé l'Assemblée et que ces derniers ont eu la possibilité de poser, pendant ce même délai, toutes questions à la présidente, ce dont l'Assemblée lui donne cause.

Puis la Présidente rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- **Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 ;**
- **Quitus à la présidente ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;**
- **Approbation de la prise en charge, par la société, des dépenses ou charges de la nature de celles visées à l'article 39-4 du Code général des impôts ;**
- **Constatation de la fin des mandats du Commissaire aux comptes titulaire et du Commissaire aux comptes suppléant, sans renouvellement de ces derniers ;**
- **Pouvoir à donner ;**
- **Questions diverses.**

La Présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, la Présidente met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat de la société « KPMG SA » sise à LA DEFENSE CEDEX (92066) – 2, Avenue Gambetta – Tour EQHO, Commissaire aux comptes titulaire est arrivé à expiration lors de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale constatant que la société ne remplit plus les conditions rendant obligatoire la désignation d'un Commissaire aux comptes (à la clôture des deux (2) exercices précédents les conditions de seuils ne sont plus remplis) décide de ne pas désigner de nouveau Commissaire aux comptes en remplacement du Commissaire aux comptes non renouvelé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente de séance et par tous les associés présents ou représentés.

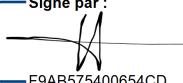
La société « VALORIS »

Représentée par Monsieur Stéphane LALANNE

Signé par :

F9AB575400654CD...

Monsieur Stéphane LALANNE

Signé par :

F9AB575400654CD...

La société « CONSTRUCTIS »

Représentée par Monsieur Arnaud ROUSSEL-PROUVOST

DocuSigned by:

6E74B61A49074EA...

Monsieur Arnaud ROUSSEL-PROUVOST

DocuSigned by:

6E74B61A49074EA...

La société « AQUITAINNE PROMOTION »

Représentée par Monsieur Maxime BERTRAND

DocuSigned by:

8528E1A5E8D44CD...

La société « COREC »

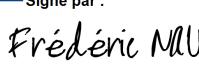
Représentée par Monsieur Jean-François BOLZE

DocuSigned by:

7A63A1A3812A4A9...

La société « EDIFIS »

Représentée par Monsieur Frédéric NAU

Signé par :

32BF3842CB28409...

La société « DNV DEVELOPPEMENT »

Signé par :

32BF3842CB28409...